

Les Fabriques


59 Rue de Lyon / Rue André Allar
13015 Marseille

Parcelles N° 16,17,42,49,DP
ILOT XX - 04C_2



PHASE	N°	DATE
PC	PC 12	04/02/2020

MAÎTRISE d' OUVRAGE	DESCRIPTION
<p>LINKCITY Le Virage - Entrée B, 5 Allée Marcel Leclerc 13008 Marseille T: +33 (0)4.13.64.10.00</p>	<p>PC 12</p>

MAÎTRISE D'ŒUVRE	PIECES :
<p>ARCHITECTE</p> <p>FEVRIER CARRE Architectes 5 Rue de la Préfecture 06300 Nice T: +33 (0)4.93.84.26.16</p> <p>PAYSAGISTE</p> <p>Paul Pierre PETEL 16 cours Sextius, 13100 Aix en Provence T: +33 (0)4.42.38.16.67</p> <p>BET FLUIDES ET THERMIQUE</p> <p>ADRET ZAC des Playes, 837 avenue de Bruxelles La Seyne-sur-Mer 83500, T: +33 (0)4.94.10.87.50</p> <p>BUREAU DE CONTROLE</p> <p>SOCOTEC 7A allée Marcel Leclerc, 13008 Marseille</p>	<p>PC 12 - Attestation du contrôleur technique</p> <p>LINKCITY SUD-EST SNC au capital de 15 000 € 5 Allée Marcel Leclerc Entrée B CS 20014 13272 MARSEILLE CEDEX 08 Tél. : +33 (0)4 13 64 10 41 / Fax : +33 (0)4 13 64 10 01 RCS 343 156 154 RCS Lyon - I.E - FR 05 343 156 154 www.linkcity.com</p> 



ANNEXE

À L'ARTICLE A. 431-10 DU CODE DE L'URBANISME

Attestation du contrôleur technique établissant qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage de la construction son avis sur la prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

(à joindre à la demande de permis de construire
en application du b de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme)

Je, soussigné **Christine AUBERT**, agissant au nom de la société **SOCOTEC**, contrôleur technique au sens de l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément délivré par décision ministérielle du 19 septembre 2017, atteste que **LINKCITY SUD-EST**, maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

Construction de 85 logements répartis en 3 cages d'escalier sans niveaux de sous-sol et 4 cellules commerciales sur l'îlot 4C2 des Fabriques 13015 MARSEILLE

a confié à la société de contrôle **SOCOTEC** une mission parasismique, par convention de contrôle technique n°1902171R0000108.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage, via le rapport référencé 171R0/19/4529, son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques sur la base des documents du projet établis en phase de dépôt du permis de construire.

Le 26 septembre 2019

Christine AUBERT

LINKCITY SUD-EST
SNC au capital de 15 000 €
5 Allée Marcel Leclerc
Entrée B CS 20014
13272 MARSEILLE CEDEX 08
Tél. : +33 (0)4 13 64 10 41 / Fax : +33 (0)4 13 64 10 01
RCS 343 156 154 RCS Lyon - I.E - FR 05 343 156 154
www.linkcity.com

SOCOTEC - S.A. AU CAPITAL DE 18.000.000 EUROS - 542 016 654 R.C.S. VERSAILLES - APE 743B
SIÈGE SOCIAL : LES QUADRANTS - 3, AVENUE DU CENTRE - GUYANCOURT - 78182 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX - www.socotec.fr

MAITRISE D'OEUVRE
FEVRIER CARRE architectes
5 rue de la Préfecture 06300 Nice

DEMANDEUR
LINKCITY SUD EST (LCY SE)
Le Virage _ Entrée B _ 5 Allée Marcel Leclerc _ 13009 Marseille

ÎLOT 04C_2
PARCELLES 16, 17, 42, 49, DP

PHASE PC
DATE 04.02.2020

PC 12 | Attestation du contrôleur technique